



Extrait du site Terre-en-vue

<https://terre-en-vue.be/les-projets/hainaut/terres-de-rebaix/article/fin-du-projet-merci-a-tou-te-s>

Fin du projet - merci à tou.te.s

- Les Projets - Hainaut - Terres de Rebaix -

Date de mise en ligne : lundi 22 novembre 2021

Copyright © Terre-en-vue - Tous droits réservés

Bonjour à tou.te.s,

Ce mail n'est pas évident à écrire. Après de longues années de mobilisation autour de Yannick Hostie et Yannick Bette (depuis 2010) et des terres de Rebaix (depuis 2014) avec Yannick Hostie et avec le groupe « Pot'is », nous apprenons que la Région wallonne a finalement pour objectif de transformer le terrain en zone d'immersion temporaire (ZIP).

Vous avez été nombreux à vous impliquer personnellement dans ce projet (réunions, chantiers, stands, fêtes...) et nombreux à le soutenir (121 coopérateurs et coopératrices et 96.500Euros récoltés).

Un immense **MERCI** à tou.te.s pour l'énergie que vous y avez mise et pour la persévérance dont vous avez fait preuve.

Malheureusement, une acquisition par Terre-en-vue n'aurait plus de sens avec l'orientation prise. C'est donc avec une certaine amertume que nous avons pris la décision, avec le groupe local, de clôturer le projet. Les deux Yannick ont depuis un certain temps - et sans attendre l'aboutissement du processus au niveau de la Région - ré-orienté leurs activités (non sans certaines frustrations, bien sûr). Leurs projets respectifs ne sont pas mis à mal par la décision prise récemment d'arrêter le processus d'acquisition.

1) Invitation à un moment de retrouvailles : ce 28/11

Le 25 novembre, c'est la Saine-Catherine, le moment où « tout arbre prend racine ».

La haie qui avait été plantée par le groupe risque d'être fortement endommagée par le chantier prévu par la Région wallonne. Yannick Hostie et le groupe local vous invite donc à dire « au revoir » au terrain en participant à une "Récupération festive de la haie", à replanter chez Pascal et Laurence, paysans qui en prendront soin, à Wodecq (Il est aussi possible de replanter chez vous si vous le souhaitez).

RDV ce dimanche 28/11 à 10h sur le terrain de Rebaix (Chemin de Huit Bornes) avec vos fourches bêches, bêches, sécateurs, bâches, sacs de jutes,...

A 12h, invitation à un dîner festif à Wodecq, 6, gros chêne. Possibilité de faire un feu, une grillade... Rejoignez-nous quand vous voulez ! - Parce que quoi qu'il en soit, planter une haie c'est toujours une joie !

2) Quid pour les coopérateur.rice.s ?

En cas de non réalisation d'un projet, selon l'article 9 de nos statuts, trois possibilités s'offrent à vous :

1) affecter vos parts à d'autres projets soutenus par Terre-en-vue (de manière générale) :

=> vous souhaitez que votre argent contribue au "pot commun" (parts non dédiées), qui permet de faire des avances pour de nouveaux projets : très utile quand les acquisitions doivent se réaliser rapidement.

=> Vous ne devez rien faire. Sans nouvelle de vous, vos parts seront automatiquement transformées en parts non dédiées.

2) affecter vos parts à un projet en particulier

=> Vous souhaitez que votre argent contribue directement à un projet précis : vous pouvez choisir un projet dans [la liste ici](#). Les projets qui ont actuellement besoin d'un soutien (acquisition en cours) sont les suivants :

- ▶ [la ferme Lamberty](#) : ferme familiale à Vielsalm très diversifiée (élevage et maraichage) et en phase de reprise par les enfants Romain, Julien et Pauline Lamberty
- ▶ [la ferme du coin2](#) : élevage de canards et petits fruits près de Namur mené par Quentin Ledoux
- ▶ [la bergerie de la Scayes](#) : élevage de brebis laitière à Oignies-en-Thiérache mené par Eric et Caroline
- ▶ [les 3 petits bergers](#) : élevage de brebis à Rochefort mené par Louis, David Dupuis
- ▶ [la ferme du Muselbur](#) : élevage de vaches Aubrac à Arlon (pression foncière importante du Luxembourg) mené

par Sébastien Noël.

=> Dans ce cas, nous vous invitons à envoyer un mail à : cooperative@terre-en-vue.be, en précisant le projet que vous souhaitez soutenir. Ce mail peut être envoyé à tout moment.

3) récupérer le montant de vos parts pour non réalisation du projet :

=> Dans ce cas, nous vous invitons à envoyer un mail à : cooperative@terre-en-vue.be dans les trois mois de cette communication, en précisant vos coordonnées et la raison "non réalisation du projet des terres de Rebaix".

En choisissant la première ou la deuxième option, vous restez coopérateur.rice.s de Terre-en-vue, vous continuez à soutenir l'accès à la terre et l'avenir de notre agriculture et vous pouvez à tout moment demander que vos parts soient réattribuées à un projet en particulier, notamment si un projet émerge dans votre région.

Encore un immense MERCI pour votre implication et pour votre soutien.

Bien cordialement,

Zoé Gallez au nom de Terre-en-vue